

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)

COMMUNE DE SAINT-CREPIN (05136)

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Révision générale du PLU approuvée le : 28 Juin
2019

Modification simplifiée n°1 approuvée le :
.../.../.....

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation

Pièce 2 : Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Pièce 3 : Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Pièce 4 : Règlement et documents graphiques

41. Règlement écrit

42. Plan d'ensemble

43. Partie centrale de la commune

44. Rive droite de Durance

Pièce 5 : Annexes

51. Annexes sanitaires

52. Emplacements réservés

53. Servitudes

54. Risques

55. Exploitations agricoles

56. Droit de préemption urbain

57. Autres éléments d'information

Les pièces grisées ne sont pas modifiées par la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU.